

0360718K
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ROLLINAT
RUE DU LYCEE
36200 ARGENTON SUR CREUSE
Tel : 0254246565

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règles des choix et abandons d'option

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 82

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 01/04/2016

Réuni le : 21/04/2016

Sous la présidence de : Yannick Loiseau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration décide d'adopter le principe des règles des choix et abandons d'option tels que définis dans le document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0